RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

DÉPARTEMENT DU GARD

Commune de LANUEJOLS

MAIRIE DE LANUEJOLS
30750

Téléphone : 04 67 82 70 83
Fax : 04 67 82 73 90
E-mail :
mairielanuejols@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUEJOLS 16 OCTOBRE 2020

Présents : Manon ALTOUNIAN, Virginie BOYNE, Géraldine CARTAYRADE, Mathieu EVESQUE, Evelyne FURSTOSS PASTORE, Marie-Paule GERACE CORBON, Stéphane GERMAIN, Hervé MONTEILS, François TEISSIER, Géraldine TRONG, Alexandre VIGNE,

Avec la participation de SYLVIE BOYER-CAUSSE (secrétaire de Mairie de Lanuéjols)

Absents
Excusés

RAPPEL : compte tenu des mesures de prévention liées à la Covid-19 ce Conseil municipal s'est tenu à huis clos.

ORDRE DU JOUR

- Délibérations SMEG pour le lotissement communal « Le Countal » : Extension électrique – Eclairage public – Télécom
- Décision modificative au budget du CCAS
- Délibération pour inscription de coupes de bois à l'état d'assiette 2021
- Délibération de refus de transfert de la compétence Urbanisme à la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes
- Délibération de refus de transfert de la compétence Eau et Assainissement à la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes
- Vente du C15
- Devis AMCA pour contrat entretien monte-charges Mairie
- Subvention aux communes sinistrées de la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes
- Questions diverses

COMPTE RENDU

Début du CM à 20h30 fin à 23h30.

1 – Délibérations SMEG pour le lotissement communal « Le Countal » :

Extension électrique – Eclairage public – Télécom
VOTE électronique fait par tous le 1er Oct. 2020

- **Extension électrique : pour la connexion des 5 parcelles.** Proposition du Syndicat Mixte d'Electrification du Gard : Total 34 732,12€ HT soit **41 678,54€ TTC** Subventions à 70% par le Fonds d'Aménagement des Charges d'Electrification FACE et 20% SMEG
  Reste à charge pour la commune : 3 473,21€

- **Télécom** : total 12 647, 60€HT Soit **15 177,12€ TTC pas de subvention** reste en totalité à la charge de la commune. Le coût des travaux concerne les coffrets mis en place en limite des parcelles.

- **Eclairage public** : total 5 707,90 €HT soit 6 849,48€TTC, subvention SMEG 50%
  Reste à charge pour la commune : 2 853,85€.

- **Total pour l'ensemble : 21 504, 18 € à la charge de la commune**

- **Déplacement et enfouissement de la ligne HT : 44 864,95 € TTC.**

  La ligne haute tension qui traverse actuellement le terrain sera enfouie.
  Une rencontre est prévue avec Olivier Arnal, l'architecte, (maire et premier adjoint) pour faire le point sur l'ensemble des travaux.
  Une demande de subventions complémentaires sera demandée au SMEG.
  Voir nécessité ou pas de poser un éclairage public sur la placette centrale du lotissement.

  CUMUL du coût TOTAL : 66 368 € + prévoir le surplus lié au terrassement

VOTE : La délibération est votée à l'unanimité, pour les devis des travaux concernant le lotissement.

2- Décision modificative au budget du CCAS :

Info : Le budget a été abondé **de 15 000€** pour l'aide aux commerçants de la commune (5 fois 3000€ : Boulangerie, Bel Air, Bonne Adresse, Randals et Pradines). Des remerciements ont été adressés à la mairie.

- Un complément pour les subventions aux communes sinistrées **de la Communauté des communes de Val d'Aigoual** est proposé pour un montant **de 5000 €.**

La délibération est adoptée à l'unanimité pour le montant de 5000 €

- Une aide exceptionnelle a été accordée pour une situation de détresse personnelle (mise en sécurité à l'hôtel Bel Air, facture qui sera prise en charge au moins partiellement par le CCAS- projet d'attribution d'un appartement HLM

VOTE : 10 POUR et 1 CONTRE, la proposition est adoptée.

3- Délibération pour coupe de bois :

Pour l'aménagement de la forêt communale de Lanuejols, l'ONF propose une coupe en 2021, de pin laricio et de pin sylvestre (parcelle 7 surface 17 ha) prévision du volume de 850 m3.
Pour info, la précédente coupe de 400m3 avait rapporté 31 506€ à la commune.
Il est entendu que le rapport financier de cette coupe est variable en fonction de l'offre et de la demande du marché du bois. Réception d'un reliquat de 8 000 € sur la coupe précédente.
VOTE : La délibération est adoptée à l'unanimité.

4- Délibération de refus de transfert de la compétence Urbanisme à la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes

Date limite de délibération avant le 31 décembre 2020, sinon la compétence est automatiquement transférée à la communauté de commune (qui dans l'état actuel ne le souhaite pas), sachant que chaque année, le vote doit être renouvelé.
A ce jour les frais de dossiers d'urbanisme (permis de construire ou demande travaux, etc.) sont supportés par l'Etat.
VOTE : La délibération est adoptée à l'unanimité pour le refus de transfert de la compétence.

5-Délibération de refus de transfert de la compétence Eau et Assainissement à la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes

La Communauté des Communes avait délibéré en date du 26 juin 2019 pour prendre le transfert de compétence au 1er janvier 2021. La loi de décembre 2019, tout comme la loi d'août 2018 ouvre aux communes la possibilité de reporter à nouveau ce transfert jusqu'au 1er janvier 2026 en délibérant avant le 31 décembre. C'est après le résultat du vote des communes (25% des communes, représentant 20% de la population) que la communauté de communes délibèrera avant le 31 décembre 2020**,** pour reporter ou non le transfert.
La proposition est faite de délibérer pour repousser le transfert de compétence eau et assainissement à la Communauté des Communes à 2026.
Cela fait courir le risque de perte de subventions (70% de travaux annoncé par écrit par l'agence méditerranée, pour certains travaux).
Les études menées par le bureau d'étude montrent une augmentation importante du prix de l'eau, y compris pour Lanuejols qui a déjà le prix de l'eau le plus élevé et ce calcul ne prend

pas en compte la totalité des frais de personnel de certaines communes.
Cette délibération n'aura qu'une valeur de sondage car elle ne sera pas validée par la préfecture, mais elle amorce une démarche qui permettra à la communauté de commune de proposer à nouveau un report du transfert de compétence (vraisemblablement 2022 ou 2023).
VOTE : La délibération est votée à l'unanimité, pour le report à 2026.

6- Vente du C15, Achat du « Berlingo Citroën »

Merci à Stéphane et Hervé d'avoir fait le voyage jusqu'à Bourg en Bresse, pour ramener ce véhicule.
Véhicule déjà aménagé, de 2015, 51000 kms pour un montant de 8900€ TTC
Le C15 a été vendu pour pièces pour un montant de 400€
Il est prévu d'équiper les véhicules communaux de logo, sur les portières, avec le blason de la commune. Le devis s'élève à 100€, les 6 autocollants.

VOTE : Délibération adoptée à l'unanimité

7-Devis pour entretien du monte-charge de la mairie.

Devis de 1397 € par la même société (AMCA) qui entretient celui de la Résidence des Ormeaux, avec travaux de pose de téléphonie, obligatoire par sécurité dans la cabine et visites deux fois par an.
Il est prévu de revoir la société AMCA pour étude en détail du contrat.
Ayant besoin de compléments d'information, la délibération est reportée à un prochain Conseil Municipal.

8- Subvention aux communes sinistrées de la Communauté de Commune Causses Aigoual Cévennes Terre Solidaires

Vote de principe d'une subvention pour les communes sinistrées. Cette somme pourrait être versée à la ComCom CAC-TS qui répartirait équitablement et en fonction des urgences aux diverses communes.
Le Conseil Municipal se détermine pour verser une somme de 5000 €
VOTE : La délibération est adoptée à l'unanimité.

9- Questions diverses :

08-01 S.P.A : Demande de subvention d'un montant de 210 à 470€ par l'association

VOTE : la délibération a été rejetée à l'unanimité.

08-02 Le point sur l'école :

Travaux toilettes accessibles personnes en situation de handicap pour l'école :
Travaux déjà prévus au mandat précédent et qui n'avaient pu être réalisés. Démolition d'une cloison pour augmenter l'espace de circulation (fauteuil) déplacement du WC et lavabo. Déplacement du radiateur. Doublage des murs coté urinoirs (humidité)
Devis de M. Matta 2475€ pour la main d'œuvre ; Fournitures à ce jour (prévisionnel 871€)
Reste le devis de M. A. Benzal (à venir) pour la plomberie
Les travaux vont être réalisés durant les vacances de Toussaint.
Perspectives pour l'année scolaire : remplacement de Noémie pour congé de maternité, à partir de février 2021. L'IEN (Inspecteur de l'Education nationale du Vigan) en a déjà été informé.
Le premier Conseil d'Ecole est prévu le 3 novembre à 17h30.

08-03 Guide du routard PNC :

Le Parc National des Cévennes édite un guide du routard ; un petit paragraphe est consacré à Lanuéjols et au Domaine de Pradines.

08-04 Demandes de Mme Garcia Véronique :

Elle a quitté l'appartement qu'elle avait en location au-dessus de l'agence postale et a sollicité la réduction de la durée du préavis de 3 à 2 mois
Elle a également sollicité d'exonération du forfait chauffage pour le dernier mois (charge de 100€ /mois) l

VOTES :

- **8 CONTRE la réduction du préavis, Abstention : 3**
- **5 CONTRE l'exonération de charges de chauffage, 3 POUR, et 3 Abstentions**

CONCLUSION : Demandes rejetées.

(Par contre elle signale que l'appartement trop chaud l'été (velux sans volets extérieurs) Cela pourrait être des travaux à prévoir + climatisation en vue de location (appartement de très bon standing)

08-05 Remerciements :

1- Camping-caristes
2- Commerçants ayant reçu l'aide exceptionnelle Covid-19 de la commune (3000€) (Pradines, la Bonne Adresse)
3- Remerciements reçus pour le spectacle du 10 octobre 2020 (joli succès avec 60 participants)

08-06 Concordia Chantiers de jeunesse :
Le dossier de rénovation du four à chaux de La Mouline a été déposé à la Direction du Parc des Cévennes, hors délai, en raison de la Covid19 ; il pourrait être l'objet d'un chantier de jeunesse, pour le restaurer et aménager le site. Etude en cours.

08-07 Station verte : premier label d'écotourisme :
Dossier à l'étude, pour développer le tourisme sur la commune.

08-08 Commission « circuit-courts » et commission avenir des HLM :

- Les délégataires étudient la mise en place des circuits courts, avec une participation de citoyens non élus.
- Le point sur les HLM : 3 appartements sont complètement rénovés au premier étage. Un T2 (260€, charges comprises) vient d'être attribué. Peut-être un deuxième (T2) pour un dossier en cours. Reste un T4 (340/360€, charges comprises) en attente. Très bonne coopération entre Habitat du Gard et la commune. Le hall d'accès est en cours de rénovation. Dès que les 3 appartements seront loués, Habitat du Gard rénovera le 2ème étage.
- Ils sont favorables au projet du rez-de-chaussée concernant la Médiathèque.

08-09 Conseil municipal de jeunes : il est prévu de le mettre en place, en partenariat avec l'enseignante. Il sera évoqué au Conseil d'Ecole du 3 novembre prochain.

08-10 Terrain du diocèse (suite) :
Le dossier de préemption a été déposé en main propre dans les délais. Depuis nous avons reçu un courrier du Notaire avec une expertise explicative du prix proposé. Or l'expert ne s'est basé que sur les prix de Camprieu à 51€ le m². Ce que nous allons contester avec arguments des prix sur la commune. Le dossier est en préparation. On sollicitera une expertise des Domaines, concernant ces prix.

08-11 Demande du PNC :
Il a été demandé par le Garde moniteur du Parc national des Cévennes la possibilité de louer un garage pour son véhicule personnel le jour et pour son véhicule de service la nuit. Nous n'avons trouvé aucun garage disponible.

08-12 Travaux sur la commune :
Les travaux sont effectués par l'équipe d'entretien à partir de fiche hebdomadaire qui permet d'assurer le suivi des travaux. Faire remonter des besoins repérés : petits travaux à effectuer pour que nous puissions les programmer.

08-13 Dotation vêtements : pour les agents de l'équipe d'entretien de la commune (afin d'uniformiser les tenues de travail et identifier nos agents et qu'ils soient bien équipés). Cette annuelle dotation existe, nous allons la renouveler.

08-14 Le Spectacle de Noël du 19 décembre, à la salle des fêtes sera limité à 70 personnes, sur invitation, modalités à préciser au prochain conseil d'école de novembre.

Fin de séance : 23h30